

# Promotion des métiers dans le Tennis de Table

## Préambule

# Objectif : professionnaliser le TT normand

**Indicateur** : nombre ETP

**Leviers** :

- Formation initiale et continue des professionnels
- *Information, soutien et formation des dirigeants (futurs employeurs)*
- Encadrement à temps partiel
- *Développement et pérennisation des postes à temps complet*

# Formation initiale et continue des professionnels

**Objectifs** : - détecter et accompagner les profils potentiels

- actualiser et développer les compétences (animateurs et entraîneurs)

**Actions** : - accompagner les jeunes (formation initiale)

- sensibiliser les profs et les dirigeants (formation continue qualifiante)

- mettre en place une formation continue (fédéral et régional)

## Indicateurs :

- nombre de personnes vers un diplôme d'État
- nombre de professionnels vers une formation continue qualifiante (difficile à évaluer)
- nombre de professionnels à une action de formation continue fédérale ou régionale

# **LNTT** Information, soutien et formation des dirigeants (futurs employeurs)

## **Objectifs :**

- mettre à disposition des outils et un réseau
- bénéficier d'un référent élu « emploi » par Comité Départemental (si possible)

## **Actions :**

- recenser les différents outils et le réseau potentiel
- Communiquer par le biais des sites internet Ligue et Comités (choix d'un site, l'actualiser et mettre un lien sur l'autre)

Rôle ligue et comités : accompagnement par l'élu du Comité (appui possible du prof missionné sur l'emploi)

# Encadrement à temps partiel

## Objectifs :

- Recensement des vacataires et des encadrants ayant une activité accessoire
- Développement du nombre de CQP

Rôle Ligue et Comités : communication, accompagnement

**Indicateur** : nombre de CQP

# Développement et pérennisation des postes à temps complet

**Objectif** : pérenniser les emplois ciblés prioritairement sur les G.E. (7 G.E. - 35 clubs en 2020/2021)

## **Actions** :

- A court et moyen terme (sept 2021) : aider financièrement les membres (petites structures) des G.E. à pérenniser leurs actions d'encadrement (perte de partenaires)
- A moyen terme : aider financièrement les clubs employeurs en difficulté suivant des critères très précis (transparence financière, ...)

## Rôle Ligue et Comités :

- Recenser les besoins
- Définir une enveloppe budgétaire
- Définir un protocole de demande  
(bilan comptable et autres documents)

## Rôle Ligue :

disposer d'une enveloppe budgétaire pour  
financer les clubs en difficulté



# Objectif : créer des emplois sur des secteurs potentiels

## **Actions : Rôle Ligue et Comités :**

- Suivi des emplois actuels  
(statut, fonction, besoins, pérennisation, ...)
- Référencer les sites et clubs potentiels suivant différents critères
- Proposer une organisation statutaire adaptée au contexte (G.E., mise à disposition, ...)

## Rôle Comités :

- Etre présent sur le local / accompagnement des clubs (référent du Comité)

## Rôle Ligue :

- Apporter une aide financière au dispositif de l'État « emploi ANS » (n+4 et n+5) si besoin suivant des critères très précis



***Merci de votre attention***